

## NOTRE TERRITOIRE

### Un projet territorial partagé par 61 communes

En créant la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, 61 communes ont décidé de travailler ensemble à l'élaboration et au développement d'un projet commun de développement de leur territoire. Un territoire où habiter, étudier, travailler, se divertir soit pour chacun autant de possibilités de s'épanouir.

### Pourquoi une communauté d'agglomération ?

Créées par la loi du 12 juillet 1999, les communautés d'agglomération sont des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Notre communauté d'agglomération est née en 2017, de la fusion de trois communautés de communes. Le projet de territoire vise à développer son attractivité, les solidarités humaines et l'accès aux services, les solidarités territoriales et l'aménagement, ainsi qu'une gouvernance partagée entre les communes et la communauté d'agglomération.

Les compétences de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet vont de l'aménagement du territoire au développement du cadre de vie, en passant par les services à la population et l'attractivité touristique.

### Un territoire, une histoire

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet prolonge des pratiques de coopération qui existent depuis longtemps entre nos communes.

- Années 1980 - l'association Voie rapide et développement développe un projet de territoire autour de l'A68.
- 2004 - Création du syndicat de Pays, une instance de coopération qui fédère les intercommunalités.
- Fin 2016 - Une charte fondatrice est adoptée par les trois communautés de communes, pour aboutir à la création de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet le 1er janvier 2017.

### La Commu d'Agglomé Gaillac-Gra chiffres



**1 territoire**  
61 communes



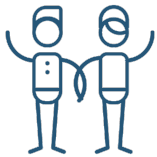


**91%** du territoire occupé par des espaces agricoles



### Dynamique démographique

> **+ 1,3%** (+ 950 habitants/an, +0,80% en région Occitanie) taux de croissance annuel de la population selon l'INSEE  
 > Augmentation des classes d'âge de moins de 14 ans et de plus de 75 ans



### Enfance jeunesse

**7 000 élèves** et 59 écoles, offre petite enfance collective (15 crèches) et individuelle, accueil périscolaire et extrascolaire.



### Habitat

**36 729 logements** (INSEE 2016) dont **86% individuels** et **9% de logements vacants** (en hausse)



### Économie

> **5 160 établissements**, dont 20% dans l'agriculture, 15% dans l'industrie, 65% d'emplois présentsiels.  
 > **Des savoir-faire** : viticulture et agriculture, cuir, mécanique de précision, chimie, construction.  
 > **17 entreprises de plus de 100 salariés.**



### Tourisme

**450 hébergeurs** et **75 sites touristiques** : œnotourisme, patrimoine, culture, nature, plus de **1370 événements tout au long de l'année**



# Gaillac·Graulhet

## AGGLOMÉRATION

**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
GAILLAC -  
GRAULHET**

Técou BP 80133 -  
81604 - GAILLAC  
Cedex

Accueil du lundi au  
vendredi  
De 9h00-12h15 /  
13h45-17h30